



Fédération
Française
du Sport
Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE

PARA ATHLETISME ADAPTE

Jeunes

VAL DE REUIL

Stade Bernard Amsalem

**Entrée
libre**

Du 23 au 25 Juin 2025

Soutenu
par
MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Loisirs
Sportifs
Jeunesse

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**RÉGION
NORMANDIE**

**seine-eure
agglo**

Comité de l'Eure
ATHLETISME
eure.athle.com

Fédération Française
du Sport Adapté
NORMANDIE

SA
Sport
Adapté
Jeunes

Fédération Française
du Sport Adapté
Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

NATURELLEMENT
VAL DE REUIL

**VAL DE REUIL
ATHLETIQUE CLUB**

Ligue de
NORMANDIE
ATHLÉTIQUE

**malakoff
humanis**

Sommaire

Mots d'accueil	1
Bienvenue à Val-de-Reuil.....	2
Venir à Val-de-Reuil	3
Le site de compétition	4
Comité d'organisation local.....	5
Programme prévisionnel	6
Informations générales	7
Précisions techniques	9
Fiche association	14
Demande de dérogation individuelle.....	15
Fiche récapitulative	16
Plan d'accès	17
Liste des hébergements	18

Bienvenue à Val-De-Reuil

Bonjour à tous,

C'est avec grand plaisir que nous allons à nouveau accueillir les athlètes sport adapté en terre Euroise.

Après une édition 2014 à Évreux, place à celle de 2025 à Val de Reuil, sur une piste d'athlétisme entièrement renouvelée.

Merci à la ville de Val Reuil de nous mettre à disposition ce bel équipement.

Merci également à nos partenaires institutionnels de nous accompagner depuis de nombreuses années et de nous permettre d'organiser de telles compétitions.

De nombreux bénévoles seront présents sur ce double championnat de France para athlétisme adapté, jeunes du 23 au 25 juin et adultes du 26 au 28 juin 2025. Ils seront à nos côtés pour faire de ces événements, une fête du sport dans un esprit sain et convivial.

A vous les athlètes, les entraîneurs et les accompagnateurs de porter haut et fort les valeurs du sport adapté.

A bientôt

Bienvenue

Entre la Seine et l'Eure d'un côté, bordée par la forêt de Bord de l'autre, Val-de-Reuil n'est pas une Ville anonyme. Elle est à la fois la plus jeune commune de France et la dernière-née des villes nouvelles. Cette double origine lui donne une visibilité, une singularité, une identité. C'est sa signature, sa place particulière dans l'histoire urbaine de la France. Elle abrite une population de 15.000 habitants (dont 50% ont moins de 30 ans) et on y recense 62 nationalités. Des fleurons de l'industrie française du luxe, de la défense, du digital, des cosmétiques et de la pharmacie s'y sont installés et y ont prospérés.

Le sport y occupe une place de choix. D'une manière ou d'une autre, lorsqu'on additionne les licenciés, les dirigeants, les bénévoles, les pratiquants occasionnels, les élèves des établissements scolaires et... les champions, il concerne près des deux tiers de la population et nombre de ses voisins. Quoi de plus normal : nous y consacrons d'importants moyens humains, matériels et financiers. Ce dynamisme a valu à Val-de-Reuil de jouer un rôle, modeste mais réel, dans le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et d'obtenir, en 2024, le label « Ville Active & Sportive ». En amateur ou en compétiteur, on y pratique 80 disciplines sportives, dans des équipements performants, accessibles et modernes, qui hébergent régulièrement des rencontres sportives d'envergure nationale et internationale.

Le choix de la Fédération Française de Sport Adapté d'y organiser les Championnats de France 2025 en para athlétisme adapté jeunes et adultes vient ici conforter notre volonté d'être une terre de sport. Pour tous !

En conséquence, ce choix nous honore. Il renforce notre engagement. Il suscite notre fierté. Il se conjugue avec notre volonté de faire vivre l'héritage des Jeux : dès l'automne 2024, la Ville a donc souhaité que l'engouement inédit qu'avaient su créer les Jeux Paralympiques se prolonge de façon et a décidé d'être plus souvent, entre deux olympiades, le cadre des incroyables exploits réalisés par les sportifs en situation de handicap. Pour venir à Val-de-Reuil, les organisateurs d'événements sportifs nationaux et internationaux doivent prévoir, dans le programme de leurs manifestations, une épreuve, une démonstration, un temps spécifiquement réservé au handisport et/ou au sport adapté. Cette exigence figure dans les conventions qui les lient à notre Ville et en conditionne les financements.

De la même façon que le respect de l'environnement ou la parité femmes/hommes s'est imposé(e), au fil du temps, comme des prérequis absolus, des exigences doivent être désormais posées pour que la société s'adapte aux personnes en situation de handicap. Notre seule récompense sera d'être devenu le terrain de sport des para athlètes français.



Dorothy GASNIER

Présidente du COL



Marc Antoine JAMET

Maire et conseiller départemental de
Val de Reuil

Bienvenue à Val-De-Reuil

Créée en 1975 entre Seine et Eure, rebaptisée Val-de-Reuil en 1985, la cité rolivaloise, maintenant quatrième ville du département de l'Eure, a conquis en vingt ans son autonomie démographique, économique, budgétaire et politique.

Située sur l'A 13, à 1 heure de Paris et du Havre dans la ceinture verte de Rouen, Val-de-Reuil accueille sur son territoire des grands noms de l'industrie pharmaceutique (qui exportent plus de 80% de leur activité).

Ce cadre naturel d'exception est propice aux loisirs et aux sports de plein air. Plus de 50 activités sportives y sont pratiquées, depuis la randonnée, le VTT ou le golf, jusqu'à la plongée sous-marine, l'ULM ou le ski nautique... Val-de-Reuil compte 160 000 m² d'équipements sportifs municipaux extérieurs et intérieurs, ouverts 7 jours sur 7 ; qui reçoivent 250 000 personnes/an, 45 associations sportives, les scolaires et les entreprises qui le souhaitent : 1 halle régionale d'athlétisme, 2 stades, 4 espaces ludiques et sportifs, 1 complexe gymnique, 1 complexe tennis squash, 3 gymnases, 1 dojo et 1 piscine. Mais la Ville organise, participe ou accompagne des événements sportifs pour le plus grand nombre : la Rolivaloise une course au féminin – pour lutter contre le cancer du sein, et à l'occasion de la journée du Droit des Femmes, un meeting international d'athlétisme en début d'année organisé par le Comité Départemental d'athlétisme, ainsi que le marathon Seine-Eure pour ne citer que les plus significatifs.



Venir à Val-De-Reuil



La ville normande de Val-de-Reuil est située à environ 108 km au Nord-Ouest du centre de Paris.

En avion

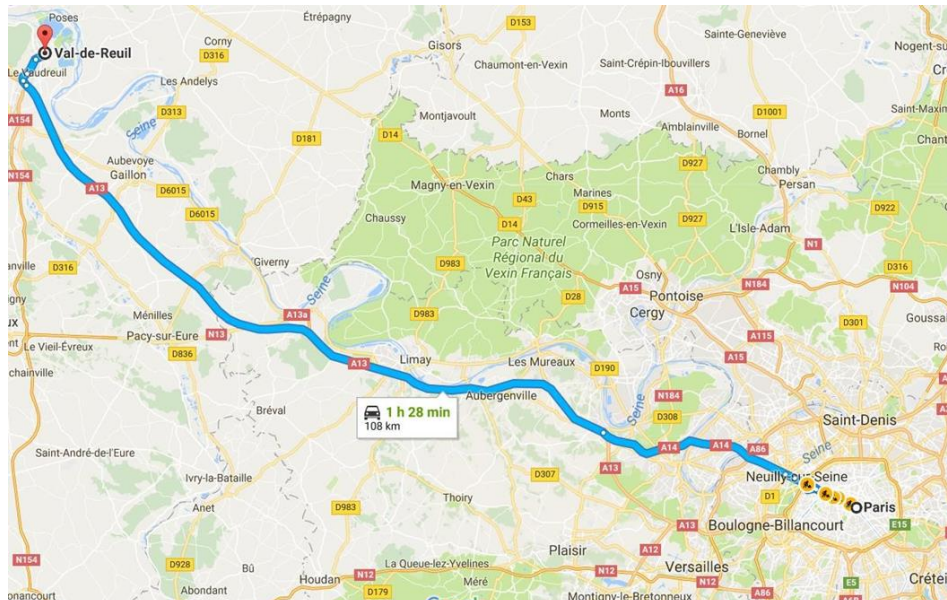


- Depuis l'aéroport d'Orly (ORY)
- Depuis l'aéroport Paris – Charles-de-Gaulle (CDG)
- Depuis l'aéroport de Rouen (URO) via l'aéroport de Lyon (LYS)

En train

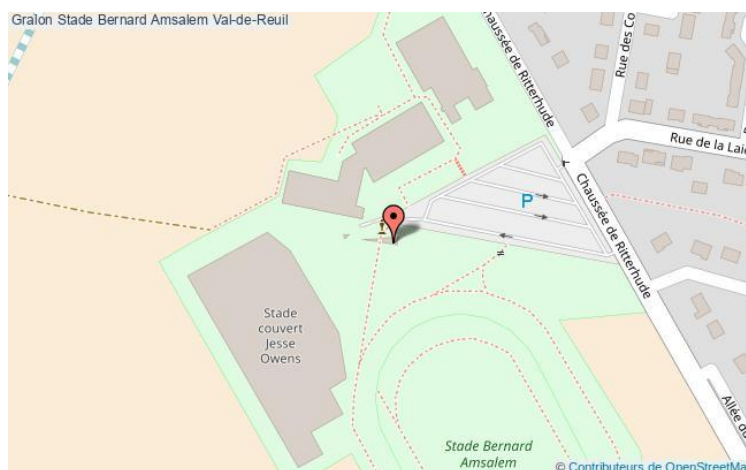


- Depuis la gare Paris – Saint-Lazare : voyage de 1h07 à 1h20 jusqu'à Val-de-Reuil via SNCF



Le site de compétition

C'est le Stade Bernard AMSALEM, homologué par l'IAAF, l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme, qui sera le lieu d'accueil de cette compétition. Piste d'athlétisme de 400 mètres – huit couloirs sur 400 mètres et son neuvième en ligne droite. La piste est connectée sur deux couloirs (quatre sur la ligne droite) via des capteurs enterrés et reliés à une application smartphone permettant aux sportifs d'analyser leur course en temps réel. Aires de lancers (poids, javelot, disque, marteau) et sautoirs (longueurs, hauteur, perche)



Comité d'organisation local

Présidente du COL

Madame Dorothy GASNIER

Présidente du **Comité Départemental du Sport Adapté 27**

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Nathalie REVERT
Secrétaire général	Madeleine LEFEVBRE
Commission Coordination / Logistique	Dorothy GASNIER
Commission Sportive	Jean-Luc VANDAL
Commission Médicale	Valérie LAUDREL
Commission Restauration	Jean Michel BARTHELEMY
Commission Partenariats / Hébergement	Tom ROND
Commission Communication	Madeleine LEFEBVRE
Commission Animation / Bénévolat	Dorothy GASNIER
Commission Développement Durable	Dorothy GASNIER

Cadre Technique National du Para Athlétisme Adapté	Hervé DEWAELE Herve.Dewaele2@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Hervé DEWAELE Herve.Dewaele2@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale du Para Athlétisme Adapté	Frédéric DRIEU frederic.drieu@sportadapte.fr

COL France para athlétisme adapté
Madeleine LEFEBVRE

Adresse :

1 domaine de l'île au moulin
27100 Le Vaudreuil

Téléphone – mail : 06 43 61 99 65 –
colathlesaj2025@gmail.com



Programme prévisionnel

Lundi 23 juin 2025

14h00 - 18h00	Accueil des délégations - Stade Bernard Amsalem
18h30 - 19h00	Cérémonie d'ouverture - Stade Bernard Amsalem
18h45 - 19h15	Réunion des entraîneurs - Stade Bernard Amsalem
19h30 - 21h00	Repas – Parc des sports

Mardi 24 juin 2025

08h00	Échauffement Stade Bernard Amsalem
09h00 - 12h00	Épreuves - Stade Bernard Amsalem
11h - 14h00	Repas – Parc des sports
13h30 - 18h00	Épreuves - Stade Bernard Amsalem
19h30 - 23h00	Soirée de gala - Parc des sports

Mercredi 25 juin 2025

7H30	Échauffement Stade Bernard Amsalem
09h00 - 12h00	Épreuves - Stade Bernard Amsalem
A partir de 11h00	Paniers piques niques

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 17 mai 2025.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Le lundi 23 juin à partir de 14h00
Au Stade Bernard Amsalem,
Parc des Sports, 2 Chaussée De Ritterhude,
27100 Val-de-Reuil**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire. À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue. Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Vous devez impérativement effectuer un contrôle des engagements sur le lien suivant et les valider en y apposant votre signature électronique à la date limite du 17 mai :

<http://france-ffsa-saj-2025.engagements.fr/>

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Les repas seront servis de **11h00 à 14h00 au repas du midi et de 19h00 à 20h30 au repas du soir**.

Ils auront lieu :

**A la salle multisports,
Parc des Sports, 2 Chaussée De Ritterhude,
27100 Val-de-Reuil**

La soirée de gala du mardi soir se déroulera :

**Le mardi 24 juin à partir de 19h30
Au stade multisports,
Parc des Sports, 2 Chaussée De Ritterhude,
27100 Val-de-Reuil**

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement du **para athlétisme adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre FFSA
- Le cadre d'état de la FFSA responsable de la discipline
- Un membre de la CSN **para athlétisme adapté**

Modalités d'inscription

À compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **para athlétisme adapté** relève du règlement **athlétisme** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France **para athlétisme adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024/2025 avec mention de la classe.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- Date et résultats du championnat qualificatif
- Justificatif de participation à une rencontre qualificative

Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** FFSA en charge de la partie informatique – Jean-Claude HERRY – jc.herry@athle29.info – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le 17 mai 2025. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 17 mai 2024, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par les référents championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** – Annick BIEHLER et Daniel AVIGNON – et le Cadre Technique National, Hervé DEWAELE, de la discipline est programmée le :

**Lundi 23 juin à 18h45 Au Stade Bernard Amsalem,
Parc des Sports, 2 Chau. De Ritterhude,
27100 Val-de-Reuil**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à frederic.drieu@sportadapte.fr.

Échauffement et compétition

Échauffement : Possibilité de s'échauffer autour du stade et sur la piste avant le début des compétitions le vendredi matin et le samedi matin à partir de 7h30. Les compétitions débuteront à 9h00 précise.

Epreuves

Les sportifs peuvent s'inscrire soit en épreuves individuelles, soit en épreuves combinées :

- Des épreuves combinées sont ouvertes pour toutes ces catégories : - 10 à -21 ans
- Des épreuves individuelles sont ouvertes pour toutes ces catégories : -14, -16, -18 et -21 ans.

Epreuve combinées ouvertes :

2.1 Quadrathlon – Classe AB

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50M	50M	50M	50M	50M	50M
VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
400M départ en ligne	400M départ en ligne	400M départ en ligne	400M départ en ligne	400M départ en ligne	400M départ en ligne

2.2 Quadrathlon – Classe BC

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50M	50M	50M	100M	100M	100M
VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
800M départ en ligne	800M départ en ligne	800M départ en ligne	800M départ en ligne	800M départ en ligne	800M départ en ligne

2.3 Quadrathlon – Classe CD

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50m	50m	100m	100m	100m	100m
	POIDS	POIDS	POIDS	POIDS	POIDS
VORTEX	Masculin: 3Kg Féminin: 2Kg	Masculin: 4Kg Féminin: 2Kg	Masculin: 5Kg Féminin: 3Kg	Masculin: 6Kg Féminin: 4Kg	Masculin: 7.260Kg Féminin: 4Kg
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne

Epreuve individuelles ouvertes :

Voir tableau des épreuves en fonction du sexe et des classes sur le règlement FFSA.

Des épreuves de relais 4x60m et 4x100m seront ouvertes en épreuves open en fin d'après-midi le mercredi. Les relais ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisés en individuel les relais pourront être mixte dans la même classe et en référence à la distance de sa catégorie

- CD et BC : un athlète peut effectuer 3 épreuves mais reste limité à deux courses maximums de la même famille (sprint du 100m au 400m ou ½ fond du 800m au 5000m)

Ex : 1 course, 1 saut et 1 lancer, 3 sauts ou 3 lancers, 2 sauts et 1 course, 2 lancers et 1 course, 2 courses et 1 saut ou 1 lancer, 2 sauts et 1 lancer, 2 lancers et 1 saut

Pour le ½ fond possibilité de doubler 800m/1500m ou 1500m/5000m chez les hommes et 800m/1500m ou le 1500m/3000m chez les filles, impossibilité de doubler 800m/5000m ou 800m/3000m. Cependant il sera autorisé à un athlète de doubler 400/800

- AB : le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix

Les courses de relais ne font pas partie des épreuves individuelles et ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisées en individuel.

Engagements

Les engagements se feront **sous format Excel** exclusivement



Il est impératif de télécharger le dossier en format Excel après ouverture de la page drive pour le remplir et le retourner par mail en format Excel.

L'accès au fichier d'engagement se fera par le lien suivant : **Cliquez-ici**

Merci de renvoyer le document rempli à l'adresse mail du COL : colathlesaj2025@gmail.com

Lien pour télécharger le contrôle des engagements et les résultats du CF Adultes

<http://france-ffsa-saj-2025.engagements.fr/>

Précisions

Équipements sportifs

Une tenue sportive est obligatoire avec un maillot d'association sportive, pointes d'athlétisme 6mm maximum. Baskets, short et t-shirt du club FFSA. **PENSEZ À PRENDRE DES ÉPINGLES POUR LES DOSSARDS** (4 par dossard).

Catégories d'âges

Catégorie	-10 ans	-12 ans	-14 ans	-16 ans	-18 ans	-21 ans
Saison 2024/25	2015 et après	2013 et 2014	2011 et 2012	2009 et 2010	2007 et 2008	2004, 2005 et 2006

FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **17 mai 2025**

Adresse : Madeleine LEFEBVRE, 1 domaine de l'île au moulin, 27100 Le Vaudreuil

Téléphone – mail : 06 43 61 99 65 – colathlesaj2025@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Adresse :			
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :			
Tél. :	Mail :		
PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du lundi soir au mercredi soir (hors petit déjeuner mais repas de Gala Inclus)	95 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du lundi soir au mercredi soir (hors petit déjeuner mais repas de Gala inclus)	75 €		
Formule Gala Inscription uniquement au repas de Gala	20 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « comité dpt sport adapte 27 - col cds »

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de euros

N° de chèque : de la banque :

Date :

Signature :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera au CTN de la discipline Hervé Dewaele - Herve.Dewaele2@sportadapte.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para athlétisme adapté** pour le motif suivant :

- ☐ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ☐ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ☐ Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions. Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Madeleine LEFEBVRE

1 domaine de l'île au moulin, 27100 Le Vaudreuil

06 43 61 99 65 – colathlesaj2025@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 17 mai 2025 :

- ☐ La fiche association
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ☐ La fiche association
- ☐ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

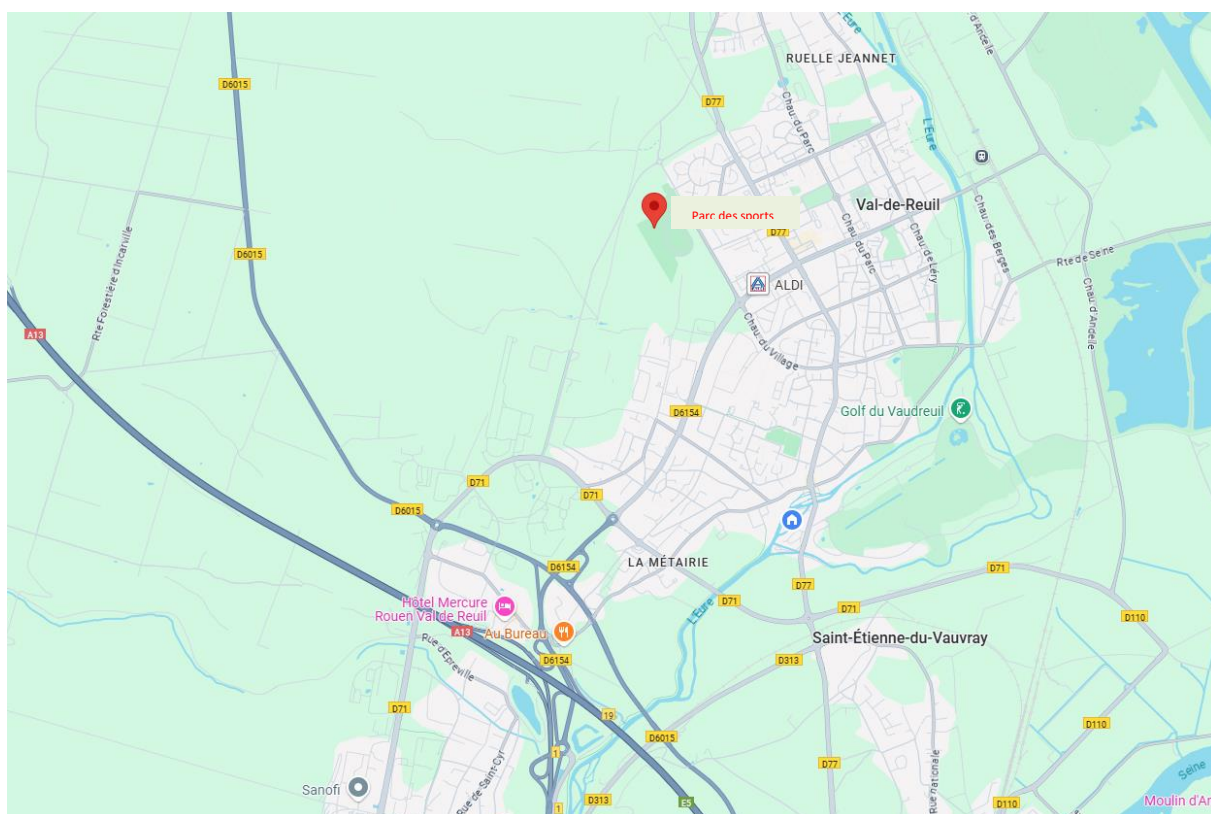
- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs	Kms de la compétition
Les roulottes de la Base de Loisirs de Léry Poses 27240 Poses Tél : 0232591313	10 roulottes d'une superficie de 25m ² pour 4 personnes maximum par roulotte. Chaque roulotte dispose : 1 séjour avec kitchenette. Le séjour possède une banquette lit pour 2 personnes. 2 lits simples (90x190). 1 chambre avec un lit double (140x190).	200€ / roulottes pour 4 personnes	6kms
Point Accueil jeunesse Base de Loisirs de Léry Poses 27240 Poses Tél : 0232591313	Terrain interne de la base pour poser des tentes, avec sanitaires, possibilité de petit déjeuner à la restauration de la base	6€/nuit/personne	6kms
Les chalets / cottages du lac, Lac des deux amants	19 Chalets d'une superficie de 25m ² pour 4 personnes maximum par chalet. 4 chalets sont réservés aux personnes à mobilité réduite. Chaque chalet dispose : - Séjour avec un canapé fixe 1 kitchenette 1 chambre avec un lit double (140x90 cm) 1 chambre avec 2 lits de 1 personne (80x190 cm) 3 cottages ont une surface habitable de 47 m² et une terrasse de 24 m ² . Chaque cottage dispose : 2 chambres identiques comprenant : deux lits simples 1 pers. Salle d'eau avec douche et wc - TV 1 un séjour avec canapé-lit (2 pers) et une cuisine ouverte.	240€/ chalets pour 4 personnes 270€/ cottages pour 6 personnes	6 kms
HOTEL FORMULE 1 123 r Bernard Chedeville 27100 Vaudreuil (Le) Tel :08 91 70 52 78 / Fax :02 32 61 27 73		29€/nuit	3 kms
BEST HOTEL Voie clouets 27100 Val de Reuil Tel: 02 32 59 51 27 / Fax: 02 32 59 45 19		69€/nuit	3 kms
KYRIAD Parc d'Affaires des Portes, 3 Voie des Clouets, 27100 Val-de-Reuil•02 32 61 06 06		40€/nuit	3 kms
HOTEL MERCURE 7 voie clouets 27110 Val de Rueil Tel: 02 32 59 09 09		112€/nuit	3 kms
IBIS STYLE Rue des saules 27100 Val de Reuil Tel: 02 32 59 18 19 / Fax: 02 32 59 70 30		92€/nuit	3 kms



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

